



## **INFO-SIROP Automne 2010**

### **Bulletin d'information de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec**

#### **Vingt ans de travail collectif, ça rapporte !**

par Serge Beaulieu, président



En octobre dernier à Sainte-Adèle se tenait l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. Lors de cet événement, les producteurs ont célébré le vingtième printemps du Plan conjoint acéricole. En effet, il y a déjà 20 ans, les producteurs prenaient une grande décision : celle de se donner des outils collectifs pour vivre décemment de leur production. Aujourd'hui, qui voudrait vraiment revenir en arrière ?



L'esprit était à la célébration. Mais les producteurs en ont également profité pour adopter 13 résolutions qui répondent à des préoccupations, autant individuelles que collectives. Parmi celles-ci, dans une vision équitable de développement, les producteurs ont résolu à l'unanimité de se voter la possibilité d'une hausse du contingent pour les « mal habillés ». Ce statut pourra être confirmé en faisant la preuve d'avoir produit, en moyenne, au moins 95 % de leur contingent dans les 3 dernières années et par un plan d'érablière avec contour GPS et décompte d'entailles réalisé sous la supervision d'un ingénieur forestier.

Par ailleurs, dans une mise en marché collective, le souci de la qualité et de la salubrité faisant front commun, il est tout naturel qu'une majorité de producteurs aient appuyé la motion proposant l'élimination graduelle des barils non conformes et ceux à usage unique qui sont réutilisés. Il en va de la réputation de l'industrie et de la confiance des consommateurs.

Mentionnons également une décision très importante et qui fait suite aux impacts potentiels du jugement de la Cour d'appel dans le dossier Bourgoin. En effet, il a été unanimement résolu de demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de modifier la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* afin que soit confirmée l'équivalence parfaite entre une convention arbitrée et une convention négociée. Cette demande de changement à la loi se fait en

parallèle de l'appel logé à la Cour suprême du Canada en vue de renverser la décision de la Cour d'appel du Québec.

Enfin, mentionnons la résolution en lien avec le financement de la réserve stratégique de sirop d'érable dans nos entrepôts. Au final, il pourra en résulter un moindre fardeau financier pour les producteurs qui en assument présentement seuls les frais.

Pour plus de détails, je vous invite à consulter le cahier complet des 13 résolutions adoptées en AGA, qui est disponible dans la section « Producteurs » de notre site Internet, au [www.siropperable.ca](http://www.siropperable.ca).

Outre l'adoption de 13 résolutions, ce fut dans la festivité, les retrouvailles et les hommages que nous avons relaté tout le chemin parcouru depuis les 20 dernières années. Je tiens à vous manifester à quel point il fut agréable de souligner, et ce, avec tous les acteurs du changement de ces deux dernières décennies du plan conjoint, combien les temps furent durs, mais surtout combien les temps ont changé... pour le mieux !

Sur ce, je vous souhaite un bon hiver 2010-2011 et au plaisir de vous revoir lors de la tournée d'information de janvier-février prochain afin que nous commencions l'année en force, soutenus par tous les progrès réalisés au cours des 20 dernières années du plan conjoint !

### Bilan du classement du sirop d'érable en vrac pour 2010

Au 30 septembre dernier, date qui marquait la fin de la période de livraison aux acheteurs autorisés, pas moins de 73,3 millions de livres avaient été classées et inspectées par les inspecteurs du Centre ACER, division inspection, pour le compte de l'agence de vente de la Fédération. Ce volume de sirop représente plus de 166 000 barils classés. De ce volume, 851 000 livres sont classées « hors contingent », ce qui représente environ 0,8 % du total.

### Paiement du sirop d'érable par l'agence de vente

La très grande majorité des producteurs (près de 4 200) a profité du programme de paiements anticipés offert par la FPAQ pour la saison de récolte 2010. En octobre dernier, ces avances totalisaient plus de 129 millions de dollars et représentaient 75 % de la valeur des sirops intracontingents livrés (sauf les sirops classés VR5 et NC).

Au début décembre, après réflexion et analyse, la FPAQ a procédé au versement du paiement nommé « avance complémentaire » et celui-ci s'est élevé à 2 % de la valeur du sirop livré sous contingent. Bien sûr, cette avance permet d'atteindre jusqu'à un maximum de 90 % et représente donc une avance maximale de 15 %, soit 90 %-75 %. Cependant, comme les ventes actuelles estimées de l'agence pour la récolte 2010 représentent environ 77 % du sirop intracontingent qui a été livré, la FPAQ n'a pas souhaité verser le maximum potentiel, soit 15 % ... car ceci aurait fait tomber les acériculteurs dans un « trop versé » envers leur agence de vente, ce que personne ne souhaitait.

Ce contexte particulier s'explique, entre autres, par 4 éléments :

- les acériculteurs ont demandé l'an passé de hausser le contingent aux fins de paiement à 100 % (au lieu du 90 % de 2009), ce qui augmente la quantité de sirop intracontingent sans pour autant hausser les ventes de l'agence;
- pour 2010, les producteurs peuvent demander à la FPAQ d'utiliser leur production hors contingent impayée en inventaire afin de compléter leur portion de contingent 2010 qu'ils n'ont pu produire, et ce, jusqu'à concurrence de 20 % de celui-ci. Cette mesure viendra augmenter la quantité de sirop intracontingent de l'année récolte 2010 sans pour autant hausser les ventes de l'agence;
- les marchés d'exportation (surtout aux États-Unis) ont souffert du ralentissement économique actuel et de la force du dollar canadien, ce qui influence la demande mondiale de sirop d'érable et indirectement, les ventes de l'agence;
- il est fort probable que les ventes de l'agence de 2009 aux acheteurs aient été plus grandes que le besoin réel du marché, permettant ainsi aux acheteurs de regarnir leurs inventaires. Par conséquent, ces derniers n'ont pas, du moins pour le moment, procédé à des achats de sirop représentant les véritables volumes de vente de sirop d'érable.

Bien évidemment, comme l'inventaire de la FPAQ est toujours disponible à la vente, il n'est pas impossible que certains acheteurs se manifestent prochainement et que le pourcentage effectif de paiement aux producteurs augmente significativement d'ici le paiement de mars 2011.

En terminant, les quelques 2 212 producteurs qui ne participent pas au programme de paiements anticipés ont reçu un paiement le 15 novembre dernier, représentant 53,05 % de la valeur du sirop livré, ce qui correspond au pourcentage de sirop vendu et encaissé en date du 31 octobre 2010. Si ces derniers souhaitent obtenir 77 % de la valeur de leurs sirops intracontingents livrés, ils ont toujours la possibilité de participer au programme d'avances. Pour ce faire, il suffit de communiquer avec la FPAQ au 450 679-7021, poste 8723.

### Baril à usage unique et non conforme pour 2011



De concert avec la Table filière acéricole du Québec, la FPAQ a l'objectif de renouveler à moyen terme la flotte des barils utilisés en production acéricole. Ce projet fait consensus dans l'industrie du sirop d'érable et au niveau gouvernemental. Le baril idéal pour l'industrie a d'ailleurs été identifié et les manufacturiers ont reçu un devis qui décrit ses caractéristiques. En parallèle, une des étapes de ce projet colossal consiste à retirer du réseau les barils à proscrire dans l'industrie acéricole, comme les barils à usage unique (one way) qui sont réutilisés ou encore les barils qui sont non conformes aux usages alimentaires. La FPAQ a d'ailleurs informé les producteurs qui ont utilisé ce type de baril au cours de la saison 2010. Ils ont tous reçu une lettre les informant qu'ils ne pourront plus se servir de ces contenants en vue d'entreposer et de livrer du sirop d'érable. De plus, ces barils sont maintenant marqués et enregistrés comme « barils non conformes » au dossier et par conséquent, ils ne pourront plus être utilisés comme tels. La FPAQ invite fortement tous les gens concernés à détruire ou à recycler ces barils vers une autre utilisation, car ils ne pourront plus être utilisés pour l'entreposage et la livraison du sirop d'érable.

### Fiche d'enregistrement 2011 et traitement du sirop hors contingent

Comme à chaque année, c'est le moment de mettre à jour votre fiche d'enregistrement à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. C'est maintenant à vous de compléter le document qui a été envoyé en novembre dernier, de le signer et de le retourner à la FPAQ par courrier ou par télécopieur (fax) au numéro 450 679-0139, et ce, dans les plus brefs délais.

Cette fiche dûment remplie et signée est nécessaire pour assurer un suivi de votre contingent pour l'année 2011 ainsi que pour participer au programme de paiements anticipés (avances) administré par la Fédération.

De plus, les producteurs qui ont connu une petite récolte en 2010, pourront demander d'utiliser leur production hors contingent impayée en 2009, afin de compléter leur portion de contingent 2010 qu'ils n'ont pu produire, et ce, jusqu'à concurrence de 20 % de celui-ci. Les producteurs pourront demander ce transfert à la section 7 de la fiche d'enregistrement.

Aussi, pour une 2<sup>e</sup> année, il vous est possible de mettre à jour votre fiche par Internet! Ceci accélère le traitement informatique de la mise à jour des données et réduit paperasse et frais d'administration. Pour ce faire :

- 1- Allez sur votre WEB producteur, à l'adresse suivante : <https://www.fpaq.upa.qc.ca>.
- 2- Inscrivez votre code utilisateur et votre mot de passe
- 3- Cliquez sur l'onglet « Formulaire » et sélectionnez l'option « Fiche d'enregistrement »

Dès que la fiche est mise à jour et transférée électroniquement, on vous demandera de l'imprimer, de la signer et de la retourner par courrier ou par télécopieur (fax) au 450 679-0139 car nous avons besoin de votre signature.

Si des questions demeurent, communiquez avec la Fédération au 450 679-7021, poste 8723 ou avec votre syndicat régional.

### Congé de maternité pour la directrice générale de la FPAQ

Mme Anne-Marie Granger Godbout, directrice générale de la FPAQ, a donné naissance le 26 octobre dernier à une belle petite fille nommée Adèle. Cette arrivée surprise, la veille de l'assemblée générale de la Fédération, est assurément venue inspirer les parents dans le choix du prénom de l'enfant, car l'assemblée se déroulait... à Sainte-Adèle ! Le conseil d'administration et les employés de la FPAQ souhaitent à Mme Granger Godbout et à son conjoint beaucoup de bonheur avec leur nouvelle petite.

Pour pallier à l'absence temporaire de Mme Granger Godbout, la Fédération a retenu les services de Mme Julie Gauthier, embauchée à titre de directrice adjointe par intérim. Elle vient remplacer M. Simon Trépanier, qui lui-même remplace Mme Granger Godbout pendant son congé de maternité. Le conseil d'administration et les employés souhaitent à Mme Gauthier la plus chaleureuse des bienvenues.

### Niveau de la réserve stratégique et vente de l'inventaire de sirop 2010

Il y a quelques temps, la Fédération offrait en vente le sirop 2010 qu'elle avait en inventaire, soit environ 17 millions de livres, au prix minimum de la convention majoré de 14 à 25 cents, en fonction des caractéristiques des sirops offerts. Pour le moment, certains acheteurs ont cogné à la



porte de la Fédération pour passer des commandes de sirop. En effet, ces modalités de vente ont l'avantage de faciliter l'achat de gros ou de petits volumes (ex. 5 ou 10 barils). Pour plus de détails sur les modalités de vente et sur les diverses grilles de prix, bien vouloir consulter la section « industriels » du site [www.siropperable.ca](http://www.siropperable.ca). Ces volumes en inventaire, issus de la récolte 2010, combinés avec ceux non vendus de 2009, totalisent environ 19,5 millions de livres. Rappelons que l'actuaire consulté par la Fédération en 2010 avait suggéré un niveau de réserve stratégique de quelque 40 millions de livres afin d'assurer une stabilité de l'offre des volumes de sirop d'érable. À elle seule, la production de 2010 contribue à atteindre une bonne partie de cet objectif.

### Négociation de la prochaine convention de mise en marché

En septembre dernier, la FPAQ a débuté ses rencontres de négociation en vue du renouvellement de la convention de mise en marché. Cinq rencontres ont eu lieu avec le Conseil de l'industrie acéricole, qui représente maintenant tous les acheteurs de sirop d'érable, petits et gros. La dernière rencontre a eu lieu le 3 décembre dernier et a permis d'avancer dans la rédaction d'un texte final. Par ailleurs, les deux parties ont demandé l'aide d'un conciliateur nommé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec afin de faciliter l'avancement de la négociation. Si le processus de conciliation n'aboutit pas à une entente de gré à gré, l'arbitrage de la convention sera demandé à la Régie. La FPAQ souhaite obtenir un texte final de convention d'ici la prochaine récolte, soit avant mars 2011.

## Rapport d'ÉcoRessources, données de 2009

La FPAQ a commandé, en mars dernier, un rapport à la firme ÉcoRessources sur les retombées économiques de l'industrie acéricole au Québec et au Canada. Les données recueillies sont très encourageantes pour le secteur. Elles réaffirment l'importance de sa valeur économique et elles sauront assurément supporter les efforts de développement de l'acériculture au Québec et au Canada. Nous vous en présentons ici les principales conclusions et vous invitons à diffuser les bonnes nouvelles !

## Données globales (Québec, 2009)

Producteurs acéricoles :	13 500 producteurs
Entreprises en production détentrices d'un contingent :	6 676 entreprises
Livres de sirop récoltés :	109 millions de livres
Chiffre d'affaires global :	300 millions de dollars (M\$)

## Secteur primaire acéricole québécois

Le secteur primaire, c'est 4 141 emplois équivalents temps plein (ETP) directs, équivalant à environ 18 000 emplois temporaires à temps plein (en incluant les exploitants agricoles) durant les 12 semaines où se concentrent les opérations acéricoles (entaillage, récolte et nettoyage).

## Retombées de l'industrie acéricole par provinces

	Emplois en ETP totaux	Produits intérieurs bruts (PIB) totaux
<b>Québec</b>	<b>10 643</b>	<b>616 M\$</b>
Ontario	1 587	108 M\$
Nouveau-Brunswick	358	16,6 M\$
Nouvelle-Écosse	76	4,6 M\$
Autres provinces	354	32,7 M\$
<b>Total Canada</b>	<b>13 030</b>	<b>778 M\$</b>

### Légende des tableaux :

- ETP : (Emplois) Équivalents temps plein
- Emplois totaux : Emplois directs (employés du secteur) + Emplois indirects (résultant des achats de biens et services) + Emplois induits (dépenses des consommateurs)
- PIB totaux : Produit intérieur brut (PIB) direct + PIB indirect + PIB induit
- M\$ : Millions de dollars

## Retombées de l'industrie acéricole, par secteur d'activité, au Québec et au Canada

	Production		Transformation		Cabanes à sucre de type restaurant	
	ETP Totaux	PIB totaux	ETP Totaux	PIB totaux	ETP Totaux	PIB totaux
<b>Québec</b>	6 187	278 M\$	1 351	189 M\$	3 025	144 M\$
<b>Canada</b>	6 883	334 M\$	1 614	211 M\$	3 599	189 M\$

Fait à noter : la production acéricole québécoise représente 94 % de la production canadienne et 77 % de la production mondiale.

## Retour sur investissement : Production acéricole versus production sylvicole

Dans le contexte actuel, il est beaucoup plus rentable d'exploiter une érablière en vue de produire du sirop d'érable que d'alimenter des usines de sciage en feuillus.

En effet, la valeur actuelle nette (VAN) attendue d'un investissement destiné à la production acéricole est de 652 000 \$ contre une VAN négative de -95 000 \$ en sylviculture.

On prévoit que cette situation durera dans les prochaines années.

## Conclusion

En bref, nous avons de quoi être fiers! Quoi qu'on en dise, notre industrie est créatrice de richesse et d'un nombre important d'emplois, soit plus de 13 000 ETP au Canada. Dans certaines régions, on peut même parler d'une industrie-moteur de l'économie. Autre aspect non négligeable : l'industrie acéricole performe grâce aux nombreux producteurs qui en font partie en tant qu'entrepreneurs et créateurs d'emplois.

N'hésitez pas à utiliser ces données pour faire reconnaître l'acériculture à sa juste valeur économique ! Du côté de la FPAQ, nous n'y manquerons pas ! Continuons nos efforts car la reconnaissance de l'industrie acéricole, c'est ensemble que nous l'obtiendrons et les données en appui, nous les avons !

## Conserve de Noël 2010 en vente depuis le 5 novembre chez IGA

Depuis le 5 novembre, et jusqu'au 30 décembre, il est possible de contribuer à la cause de l'Hôpital Sainte-Justine en vous procurant une conserve de sirop d'érable médium au visuel thématique de Noël dans tous les IGA et IGA extra du Québec. Cette étiquette a été créée par Rébecca Roy de Tring-Jonction en Beauce, qui a remporté le concours de dessin 2009 organisé par la FPAQ sous la thématique « Dessine-moi la fête de Noël à l'érable avec Siropcool ».



Cette année, les producteurs offrent un don maximal de 25 000 \$ à la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine. Cette conserve en est déjà à sa 6<sup>e</sup> édition cette année.

Par ailleurs, le concours permettant de trouver le visuel de la conserve de Noël 2011 est toujours en vigueur et se termine le 31 décembre. La thématique de cette année est « Dessine-moi le réveillon de Noël à l'érable » ! Les détails concernant l'inscription sont accessibles à [www.siropcool.com](http://www.siropcool.com) dans la rubrique « Concours ».

## Les secrets gastronomiques de grand-mère enfin révélés ce Noël !

La gastronomie fait un retour aux sources en 2010 ! Nous en avons une fois de plus la preuve avec les fiches de recettes de Noël que la Fédération des producteurs acéricoles du Québec a publiées. Cette année, une grand-maman accepte de transmettre à sa petite fille LE secret de ses réussites gastronomiques traditionnelles du temps des fêtes : les produits d'érable !

Le cipâte de maman, le ragoût de pattes de cochon, l'aspic de crevettes nordiques, la maison d'antan en pain d'épices, le vin chaud aux épices et le plum-pouding royal sont au nombre des recettes qui sont proposées.

Ce sont plus de 1,2 million d'exemplaires qui seront distribués au Québec, notamment dans les magazines Coup de Pouce et Ricardo de décembre, dans les journaux du groupe Gesca, dans *Le Devoir* et *La Terre de chez nous* en novembre, de même que dans 250 marchés IGA du Québec et à la Fédération.



## Nouveau concours de recettes pour tous les amateurs d'érable !



En lien avec la thématique des fiches de recettes de Noël où étaient revisités les classiques culinaires du temps des fêtes, la FPAQ lance un concours de recettes pour le grand public. Le but : découvrir les meilleures recettes familiales à l'érable pour léguer une tranche de notre héritage culinaire aux générations futures.

Entrée, plat principal, trempette, vinaigrette, collation, boisson, dessert... toutes les recettes sont les bienvenues. Le concours se

déroule du 5 novembre au 31 mars et quarante prix sont à gagner, à savoir 40 paniers-cadeaux offerts en collaboration avec Ares et Emile Henry.

Pour plus de détails et pour participer en grand nombre, on consulte le [www.meilleuresrecettesalerable.ca](http://www.meilleuresrecettesalerable.ca)

## Route de l'érable : de nouvelles vidéos gourmandes !

Dans le but de connaître la passion qu'ont les Créatifs de la Route de l'érable envers les produits d'érable, la FPAQ a rencontré quelques-uns d'entre eux afin qu'ils nous racontent trucs et anecdotes autour de ce beau produit. Jusqu'à présent, quatorze vidéos ont été réalisées dans des établissements d'un peu partout au Québec et auprès de nos ambassadeurs à l'international. Elles peuvent être consultées à l'adresse [www.laroutedelerable.ca/videos](http://www.laroutedelerable.ca/videos)

## « Les filles de l'érable » à l'ère 2.0

Le service de promotion de la FPAQ est actif depuis juillet sur les réseaux sociaux les plus populaires, à savoir Facebook et Twitter, en plus d'alimenter un blogue hebdomadairement sur l'érable. Se présentant sous le surnom « Les filles de l'érable », le service de promotion partage et discute de différentes recettes, trucs, nouveautés, découvertes, tranches de vie autour de l'érable avec toutes les personnes intéressées à en apprendre plus sur le sujet. Jusqu'à présent, près de 200 personnes sont abonnées à chacun des groupes.

On peut les trouver aux adresses suivantes :  
[www.lesfillesdelerable.ca](http://www.lesfillesdelerable.ca)  
[www.twitter.com/filleserable](http://www.twitter.com/filleserable)  
[www.facebook.ca/lesfillesdelerable](http://www.facebook.ca/lesfillesdelerable)

La FPAQ vous souhaite  
un joyeux temps des Fêtes !



# Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec...

Vous n'avez pu être des nôtres lors de l'AGA d'octobre dernier ? Vous souhaitez revivre quelques moments que vous y avez passés ? Les lignes qui suivent vous permettront de partager ou de revoir les moments clés de cette assemblée toute spéciale. En effet, nous fêtons cette année le 20<sup>e</sup> anniversaire de notre Plan conjoint !

## Comme si vous y étiez !

Il y a 20 ans, les producteurs acéricoles votaient et adoptaient leur Plan conjoint. Le travail accompli, grâce à la solidarité des acériculteurs, a permis de structurer la mise en marché du sirop d'érable et de contribuer collectivement à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé économique des producteurs.

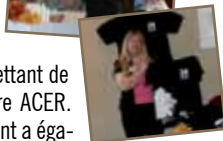


Les 27 et 28 octobre dernier, dans un hôtel champêtre de Sainte-Adèle au sommet de la montagne du Mont Gabriel dans les Laurentides, s'est tenue l'AGA de la FPAQ. Pour l'occasion, plus de 250 producteurs, administrateurs, secrétaires régionaux, employés et acteurs de la filière se sont rendus sur place afin d'assister à l'après-midi conférences, au coquetel, à la soirée banquet du 20<sup>e</sup> (27 octobre) ainsi que pour prendre part ou assister à l'étude des résolutions de l'AGA 2010 (28 octobre).

## PREMIÈRE JOURNÉE - 27 octobre 2010

### Kiosques et activités

Cette année, un salon de kiosques fût aménagé dans une salle adjacente à l'assemblée. Diverses activités furent offertes aux visiteurs telles que : vitrine sur la diversité des produits de l'érable, collection d'artéfacts, dégustation de barbe à papa à l'érable, kiosque sur la recherche, dégustation de matrice d'eau d'érable pour le développement de boissons santé, murale de presse relatant les événements qui ont marqué les 20 dernières années et enfin, un atelier permettant de tester la qualité de différents sirops; animé par le Centre ACER. Notons qu'un chandail à l'effigie des 20 ans du Plan conjoint a également été remis aux délégués participants.



### Conférences



Simon Trépanier

L'après-midi de conférences fût animé par M. Simon Trépanier, directeur général par intérim de la FPAQ.

Devant une salle comble, à tour de rôle, divers intervenants acéricoles sont venus nous partager leur expertise.

M. Richard Berthiaume, entomologiste forestier au Consortium iFor, est venu nous parler de la Livrée des forêts, une chenille présente dans les érablières. En effet, cet insecte est le 1<sup>er</sup> défoliateur des forêts de feuillus et 3<sup>e</sup> principal ravageur forestier. Des infestations importantes ont été recensées dans des érablières de Lanaudière en 2009. Cet insecte a de quoi inquiéter les producteurs concernés, et ce, à divers points de vue : Qualité et quantité de sirop produit, réduction de croissance et mortalité des arbres et risque pour d'autres maladies.



Richard Berthiaume

Mme Geneviève Béland, directrice promotion et développement à la FPAQ, nous a livré les impressionnants résultats obtenus grâce à une stratégie où la science a été mise au service du développement des marchés. De récentes découvertes ont permis d'identifier plusieurs familles de polyphénols et d'antioxydants dans les produits de l'érable, ce qui ouvre la porte à de multiples opportunités d'affaires. Plusieurs efforts ont été déployés, tout particulièrement aux États-Unis, afin d'identifier le milieu scientifique de recherche, débiter les travaux et diffuser les résultats. Par exemple, le sirop d'érable du Canada a été en vedette sur Times Square à New York. Au total, c'est plus de 100 millions de personnes qui auront été rejointes par la diffusion de ces découvertes scientifiques du docteur Seeram !



Luc Lagacé

M. Luc Lagacé, microbiologiste au Centre ACER, nous a entretenus sur le projet de « langue électronique », outil d'analyse du sirop d'érable qui est actuellement en développement. M. Lagacé nous a expliqué le fonctionnement de cet outil de détection automatisée des défauts de saveur par spectroscopie. Ce prototype vise à aider les inspecteurs dans leur tâche, réduire le nombre de sirops à goûter, augmenter la productivité et rendre les ressources humaines disponibles pour d'autres tests. Le prototype est en évolution, ce sera un dossier à suivre en 2010.

M. Maurice Doyon, agroéconomiste pour l'Université Laval et Michel Vincent, ingénieur forestier pour Del Degan, Massé, ont présenté le résultat de leurs recherches faites pour le compte d'ÉcoRessources, firme de consultants en agriculture. Leurs recherches visaient à répondre à deux questions :



MM. Michel Vincent et Maurice Doyon

- ✓ Quelles sont les retombées économiques de la production et de la transformation acéricoles au Québec et au Canada, en matière d'emploi, de PIB et de revenus fiscaux?
- ✓ Comment se comparent ces retombées à celles des activités forestières ?



Vous trouverez, en page 4, un article portant spécifiquement sur les résultats très positifs qui sont ressortis de cette étude.

Par la suite, c'est avec émotion que M. Pierre Rhéaume, spécialiste en communication, a relaté ses souvenirs et anecdotes relativement aux débuts du Plan conjoint dans sa présentation « S'organiser pour ne pas se faire organiser ! ».

Un portrait historique de cette réussite collective nous a été relaté, avec ses hauts et ses bas, qui nous ont finalement menés, à force de persévérance et de vision, à l'obtention d'un vote fortement majoritaire en faveur du Plan conjoint en 1989-1990.

C'est sous le signe de l'humour que prendra fin cette présentation car une surprise attendait M. Rhéaume... Ainsi, Sirocool, la mascotte de la Fédération, est amicalement venu souligner la participation de M. Rhéaume à la conception du sympathique personnage. Une ambiance de fête s'est alors installée dans la salle alors que Sirocool s'est permis de taquiner un de ses « paternels » !

Enfin, cette demi-journée conférences s'est terminée par un panel de cinq acteurs de l'industrie acéricole. Ils nous ont également partagé des souvenirs du passé, d'autant plus que le tout était animé par M. Pierre Rhéaume.



Pierre Rhéaume

Les panélistes, de gauche à droite :  
M. Bernard Perreault, ancien directeur du RCPEQ,  
MM. Alain Gauthier, Roland Urbain et  
Jeannot Beaulieu, acériculteurs,  
M. Victor Larivière, journaliste à la retraite de la TCN  
et M. Francis Robert, acériculteur.



Vous pouvez consulter les présentations des conférenciers à la section « Producteurs » de [www.siroperable.ca](http://www.siroperable.ca)

# Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec...

## COQUETEL du 20°

### Que la fête commence !

Les producteurs ont ensuite été conviés par le président, M. Serge Beaulieu, à un coquetel où ils ont pu échanger sur les enjeux acéricoles passés et présents et déguster des boissons à l'érable, dont une bière « Cuvée anniversaire 1990-2010 » créée spécialement pour souligner l'événement.



## BANQUET du 20°

Le coquetel a ensuite laissé place au banquet des célébrations du 20° anniversaire du Plan conjoint où environ 250 personnes étaient attendues. Michel Saucier a tenu le rôle de maître de cérémonie et animé cette soirée inoubliable, empreinte d'humour et d'émotions.



Mathieu Audy

C'est sous une note de poésie que le banquet a débuté, soit par une *Ode aux 20 ans du Plan conjoint*, une note d'histoire, rendant hommage aux pionniers et aux acériculteurs, composée et lue par M. Mathieu Audy, agent de mise en marché à la FPAQ. Ce texte est disponible dans la section « Producteurs » du site Internet de la FPAQ au [www.siropperable.ca](http://www.siropperable.ca).

Par la suite, la soirée fut officiellement ouverte par le discours du président de la FPAQ, M. Serge Beaulieu, qui est venu souligner les efforts de tous les producteurs dans la mise en place des outils qui encadrent maintenant l'acériculture québécoise.

### Capsules témoignages

Durant la soirée, furent présentées de touchantes capsules vidéo de témoignages des trois anciens présidents de la FPAQ soit, MM. Gilles Gauvreau, Yves Faucher et Pierre Lemieux. Également, un jeune acériculteur de la relève, M. Stéphane Nolet a livré un témoignage sur l'héritage acéricole et ses rêves d'avenir comme jeune producteur. Tout au long du visionnement, l'émotion était palpable dans la salle.

Les capsules témoignages seront disponibles bientôt dans la section « Producteurs » du site Internet de la FPAQ, au [www.siropperable.ca](http://www.siropperable.ca)

### Hommages

Cette soirée a également été l'occasion de rendre hommage à des acteurs acéricoles importants des dernières années, en l'occurrence, deux hommes ayant fait leur marque à la FPAQ.

#### Hommage à M. Pierre Lemieux, ancien président de la FPAQ



Le président actuel de la FPAQ, M. Serge Beaulieu et M. Jean-Claude Ouellet, ancien administrateur de la FPAQ, sont venus témoigner de la persévérance, du travail acharné et de l'implication de M. Pierre Lemieux, qui fût président de la FPAQ pendant plus de 12 ans.

#### Hommage à M. Charles-Félix Ross, ancien directeur général de la FPAQ

M. Pierre Rhéaume et Me Louis Coallier ont relaté divers souvenirs et anecdotes en lien avec M. Ross, qui a été directeur de la FPAQ pendant plus de 10 ans. Un émouvant texte hommage d'Anne-Marie Granger Godbout, directrice générale de la FPAQ, lui a été lu en son absence.



### Hommage aux principaux acteurs du Plan conjoint



À tour de rôle, ont été nommés les principaux acteurs qui se sont particulièrement démarqués par leur implication et qui ont contribué au succès et au développement du Plan conjoint acéricole.

Des producteurs, d'anciens employés, des délégués et administrateurs de la FPAQ, les présidents, des conseillers gouvernementaux, des ministres, ont été reconnus pour leur apport. Plusieurs d'entre eux étaient présents à la soirée.



### Levons nos verres !

Un autre beau moment... Après le repas, M. Beaulieu a cordialement invité les quelques 250 convives à lever leur verre pour souligner la fierté des accomplissements réalisés au cours des vingt dernières années et à l'avenir de l'acériculture du Québec.

### Tirage surprise de paniers cadeaux

La généreuse contribution de plusieurs commanditaires a permis d'effectuer un tirage de paniers cadeaux comprenant des produits fins de l'érable du Québec.



C'est sous le signe de l'émotion et de la solidarité que les acériculteurs ont quitté cette soirée bien spéciale qui soulignait l'accomplissement des 20 ans du Plan conjoint acéricole.

## DEUXIÈME JOURNÉE - 28 octobre : Assemblée générale annuelle 2010

La deuxième journée d'activité a débuté par l'ouverture de l'assemblée annuelle. Un mot de bienvenue a été prononcé par le président du Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides, M. Normand Foisy, et par le président de la FPAQ, M. Serge Beaulieu.

Par la suite, le premier vice-président de l'UPA et ancien président de la Fédération des producteurs acéricoles, M. Pierre Lemieux, est venu présenter un discours passionné sur l'érable et sur l'avenir de l'agriculture en général. Il a notamment souligné l'implication des producteurs dans leur système efficace de mise en marché et a parlé de la future politique agricole québécoise du gouvernement, qui semble différer de la vision souhaitée par l'UPA. Certains piliers de l'agriculture d'ici sont soumis à de fortes pressions suite au dépôt du rapport Pronovost et à ce titre, l'UPA reste vigilante afin de conserver les acquis gagnés au cours des dernières décennies.

Après les lectures habituelles telles que les procédures d'assemblée, les procès-verbaux et les avis de convocation, ce fut l'heure de présenter une vidéo de M. Jean-Pierre Blackburn, ministre d'État (Agriculture). Ce dernier, qui a voulu souligner les efforts des acériculteurs, n'était pas disponible. C'est donc sous forme « vidéo » que son message a été livré aux délégués présents.

Sur l'heure du midi, une gâterie spéciale a été ajoutée au menu: un excellent gâteau aux produits de l'érable à l'effigie des 20 ans du Plan conjoint a été servi aux participants. Ce gâteau a été préparé par la Pâtisserie Rolland de Longueuil, l'un des créatifs de l'érable.



M. Serge Beaulieu, accompagné du conseil d'administration de la FPAQ a procédé à la coupe officielle du gâteau anniversaire.



Par la suite, les producteurs ont eu à prendre position sur plusieurs enjeux acéricoles. Au final, ce sont treize nouvelles résolutions qui ont été adoptées par les producteurs.

En conclusion, ce fût une bonne assemblée, soulignant les vingt ans d'efforts et d'accomplissements réalisés pour supporter plus de 7 400 entreprises québécoises. Aujourd'hui, les acériculteurs peuvent compter sur un secteur solide et bien structuré afin de poursuivre le développement de leur production et des marchés. Ils peuvent en être fiers !

L'an prochain, la FPAQ vous donne rendez-vous dans la région de Saint-Jean-Valleyfield les 26 et le 27 octobre 2011 pour la prochaine assemblée générale annuelle !

## Concours de photos



Pour la première fois, la FPAQ organise un concours de photos à l'intention des producteurs acéricoles inscrits, qui se déroule sous le thème **l'acériculture au fil des saisons**. Jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2011, vous êtes invités à nous faire parvenir une ou des photos sur le thème de l'acériculture, prises durant cette période ou non. Vous courrez la chance de remporter l'un des 12 prix en jeu, soit un chèque-cadeau d'une valeur de 150 \$ échangeable dans l'un des établissements de la *Route de l'érable* ou de *Ici on sert du vrai sirop d'érable*.

### L'acériculture, source d'inspiration

Les photos soumises pourraient illustrer les étapes de la production, des acériculteurs en action, l'érable et l'érablière, des natures mortes, des photos d'équipements ou de bâtiments, des produits transformés, etc. Il est permis que des personnes apparaissent sur la photo tant qu'ils signent une autorisation d'utilisation de leur image. Le concours n'a de limite que le thème de l'acériculture et votre imagination. L'important est de nous envoyer une ou des photos de **toutes les saisons** sur l'acériculture.

Les photos gagnantes seront choisies selon les critères de l'originalité et du sens artistique par un jury composé de quatre personnes.

Pour participer, vous devez nous faire parvenir votre ou vos photos par courriel à l'adresse [concoursphotos@upa.qc.ca](mailto:concoursphotos@upa.qc.ca) ou par la poste au bureau de la Fédération. La photo doit nous être envoyée en format .jpg dans une résolution d'au moins 300 dpi. Veuillez vous référer aux règlements disponibles à l'adresse [www.siroperable.ca](http://www.siroperable.ca) dans la section *Producteurs* pour les détails complets.

## « Du sirop d'érable de qualité », tout le monde y gagne

En décembre et janvier, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) offre de nouveau le cours « *Du sirop d'érable de qualité* ». Ce cours d'une journée s'adresse autant aux producteurs qui commercialisent du sirop en vrac (baril) ou en petits contenants et s'inscrit dans la démarche qualité que la Fédération poursuit depuis plusieurs années. Le cours comprend, en plus de la partie théorique, de nombreux exercices pratiques. Les sujets abordés sont les suivants :

- ◆ Connaître les bonnes pratiques générales de la transformation à l'érablière
- ◆ Prendre conscience de l'importance de l'évaluation de la saveur du sirop d'érable et apprendre la méthode appropriée de dégustation
- ◆ Saisir le concept de « lot » et la pertinence de la tenue de registres afin de mettre en place la traçabilité à l'érablière
- ◆ Savoir appliquer les techniques d'emballage et utiliser l'équipement de façon optimale
- ◆ Identifier les mesures indicatrices de la qualité du processus de transformation
- ◆ Mettre en commun les solutions aux problématiques courantes

Les cours sont organisés conjointement avec les *Collectifs régionaux en formation agricole* et la FPAQ assumera les frais d'inscription d'une personne par entreprise détenant un contingent. Pour les inscriptions, nous vous invitons à contacter la responsable dont le nom figure sur le calendrier suivant et assurez-vous d'avoir votre numéro de producteur en main.

Date	Lieu	Inscription
18 janvier 2011	Saint-Prospér	Claire Drouin 819 293-5821 poste 2364 drouinc@csriveraine.qc.ca
19 janvier 2011	Joliette	Dominique Ste-Marie 450 753-7486 poste 350 cfal@upa.qc.ca

*D'autres formations vous seront offertes et ce, dans plusieurs régions, à l'automne 2011.*



## Essayez le programme Siropro gratuitement !

Intéressé par Siropro ? La FPAQ offre la possibilité aux producteurs de s'inscrire à un programme de précertification. Celui-ci, offert tout à fait gratuitement, vous donne la possibilité de vous familiariser avec les exigences de la certification Siropro et de faire analyser vos lots de sirop d'érable emballés en petits contenants. Ces derniers ne pourront cependant pas porter le logo Siropro. Toutefois, ce programme est une chance unique de valider votre procédure de mise en petits contenants de votre production !

Pour obtenir plus d'information sur le programme, veuillez contacter Annie St-Onge, agente de développement de la qualité au 450 679-7021, poste 8858.

## Journées acéricoles du MAPAQ

DATE	VILLE	INSCRIPTION	ADRESSE
7 janvier 2011	Victoriaville	819 293-8501, poste 252	Hôtel Le Victorin – 19, boul. Arthabaska Est
13 janvier 2011	Saint-Eustache	450 562-8574, poste 225	Cabane à sucre Constantin – 1054, boul. Arthur Sauvé (Route 148)
14 janvier 2011	Sherbrooke	819 820-3001, poste 4364	Hôtellerie Le Boulevard – 4201, boul. Bertrand Fabi
19 janvier 2011	Saint-Sylvestre	418 226-3200, poste 235	Cabane à sucre Napert – 449, route Montgomery
20 janvier 2011	Saint-Joseph de Beauce	418 226-3200, poste 235	Salle La Joseloise – 165, Côte Taschereau
21 janvier 2011	Montmagny	418 226-3200, poste 235	Centre sportif Le Bûcheron inc. – 221, rue Saint-Louis
22 janvier 2011	Lac-Mégantic	819 583-0780, poste 24	Polyvalente Montignac – 3409, rue Laval
27 janvier 2011	Gatineau	819 986-8544, poste 223	Centre communautaire Tétréau – 361, ch. Lucerne
4 février 2011	Cabano	418 899-6769	École secondaire de Cabano – 50, rue Michaud
8 février 2011	Carleton-sur-Mer	418 385-3763, poste 300	Salle OTJ de Saint-Omer – 106, rue de l'église
9 février 2011	Mont Saint-Pierre	418 385-3763, poste 300	Salle hôtel de ville – 106, rue Prudent Cloutier



### Fonds de gestion des surplus

Fonds dédié à la gestion des inventaires de sirop.

	2010	2009
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Prélèvements - gestion des surplus	3 107 763	3 788 038
Remboursement concernant le soutien aux inventaires provenant de la Financière agricole du Québec	—	(49 155)
	<b>3 107 763</b>	<b>3 738 883</b>
<b>Charges</b>		
Soutien des inventaires	835 609	(50 914)
Services professionnels	<b>13 148</b>	10 996
Frais de réception et d'entrepôt pris en charge pour le Fonds de l'Agence de vente	<b>872 329</b>	—
	<b>1 721 086</b>	<b>(39 918)</b>
<b>Excédents des produits sur les charges avant autres produits</b>	<b>1 386 677</b>	<b>3 778 801</b>
<b>Autres produits</b>		
Intérêts sur placements	322 565	870 383
Intérêts sur le Fonds de l'Agence de vente	31 329	70 450
	<b>353 894</b>	<b>940 833</b>
Excédent des produits sur les charges	1 740 571	4 719 634
Solde de fonds au début	32 741 244	28 021 610
Solde de fonds à la fin	34 481 815	32 741 244

### Fonds de développement des marchés

Fonds dédié aux activités de promotion et de développement des marchés au Québec et à l'étranger. Ce fonds est également dédié au travail des comités de promotion, de mise en marché, de certification. Ce fonds inclut également les contributions versées au Centre Acer.

	2010	2009
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Prélèvements - développement des marchés	3 433 016	2 602 920
Subventions provenant du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral	1 030 571	757 935
Support au développement des marchés de La Financière agricole du Québec	1 059 147	1 019 936
Revenus de certification	—	3 801
	<b>5 522 734</b>	<b>4 384 592</b>
<b>Charges</b>		
Campagnes de promotion	1 551 099	2 203 292
Aide au développement des marchés	1 659 885	1 292 858
Comité et frais de certification	—	12 576
Comité de promotion	6 983	5 976
Comité aviseur canadien	1 254	1 455
Conseillers techniques	426 380	316 703
Frais de formation	2 510	—
Développement de projets	331 700	215 527
Services professionnels	19 333	30 283
Frais de publication	16 491	16 963
Frais de publicité et promotion générique régionale	13 010	10 938
Frais de recherche	196 411	239 664
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	—	(1 6 148)
Amortissements des immobilisations corporelles	—	1 097
Amortissements des actifs incorporels	6 612	9 446
	<b>4 231 668</b>	<b>4 340 630</b>
Excédent des produits sur les charges	1 291 066	43 962
Solde de fonds au début	1 432 607	1 388 645
Solde de fonds à la fin	2 723 673	1 432 607

### Fonds d'administration du plan conjoint

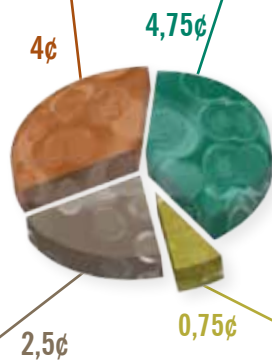
Fonds dédié à l'administration courante de la FPAQ et des syndicats acéricoles régionaux. La contribution de la FPAQ à la Confédération de l'UPA est également incluse dans ce fonds.

	2010	2009
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Prélèvements - plan conjoint	1 920 796	2 367 508
Contributions à l'union des producteurs agricoles	(380 625)	(452 231)
	<b>1 540 171</b>	<b>1 915 277</b>
<b>Charges</b>		
Direction générale (annexe A)	252 640	198 348
Administration des syndicats	253 800	232 584
Services techniques (annexe B)	888 616	670 505
	<b>1 395 056</b>	<b>1 101 437</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant autres produits</b>	<b>145 115</b>	<b>813 840</b>
<b>Autres produits</b>		
Intérêts sur placements	52 511	135 697
Intérêts sur le Fonds de l'Agence de vente	5 100	11 469
Intérêts sur prélevés	41 893	130 243
Indemnisation du Fonds de défense professionnelle (UPA)	67 730	26 584
	<b>167 234</b>	<b>303 993</b>
Excédent des produits sur les charges	312 349	1 117 833
Solde de fonds au début	5 494 116	4 376 283
Solde de fonds à la fin	5 806 465	5 494 116

### Fonds de contrôle de la qualité

Fonds dédié au classement et à l'inspection du sirop d'érable en vrac.

	2010	2009
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Prélèvements - contrôle de la qualité	1 170 416	1 251 550
<b>Charges</b>		
Conseillers techniques	33 702	31 288
Consultants	12 343	—
Frais de classement et d'inspection	905 056	885 805
Frais d'enquêtes	18 589	9 723
Amortissement des immobilisations corporelles	9 018	9 764
	<b>978 708</b>	<b>936 580</b>
Excédent des produits sur les charges	191 708	314 970
Solde de fonds au début	1 559 783	1 244 813
Solde de fonds à la fin	1 751 491	1 559 783





**L'agence de vente des producteurs acéricoles s'autofinance sans exiger de frais de fonctionnement aux producteurs.**

<b>Fonds de l'agence de vente (autofinancé)</b>		
Fonds dédié aux opérations de l'agence de vente.		
	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Remboursement d'intérêts provenant d'Agriculture et Agroalimentaire Canada	459 462	552 454
Revenus d'intérêts	1 746 810	1 710 386
Recouvrement de frais	33 448	41 015
Revenus d'administration	65 254	—
Revenus de mise en marché	17 761	—
	<b>2 322 735</b>	<b>2 303 855</b>
<b>Charges</b>		
Frais de conditionnement	4 032	—
Frais de réception	545 419	15 951
Soutien des inventaires	1 447	160 107
Frais de gestion des barils	31 779	—
Frais d'entrepôt (annexe C)	327 463	282 784
Conseillers techniques	651 101	660 904
Frais de formation	5 024	2 332
Papeterie et fournitures de bureau	93 626	110 193
Consultants informatiques	86 159	66 249
Services professionnels	291 973	115 159
Assurances	26 347	22 964
Frais d'enregistrement	15 308	12 616
Créances douteuses et irrécouvrables (créances recouvrées)	237 024	(3 191)
Loyer	44 494	44 055
Télécommunications	14 401	13 871
Compensation des frais de transport	—	987
Amortissements des immobilisations corporelles	8 077	9 575
Amortissements des actifs incorporels	14 292	17 864
Intérêts sur emprunts à court terme	460 388	533 333
Intérêts du Fonds d'administration du plan conjoint	5 100	11 469
Intérêts du Fonds de gestion des surplus	31 329	70 450
Intérêts pris en charge par le Fonds de gestion des surplus	(872 329)	—
	<b>2 022 454</b>	<b>2 147 672</b>
Excédent des produits sur les charges	300 281	156 183
Solde de fonds au début	1 721 887	1 565 704
Solde de fonds à la fin	2 022 168	1 721 887

## Fonds des dommages liquidés et pénalités

Fonds alimenté par les dommages liquidés et la pénalités payés par les personnes ayant enfreint les règles de mise en marché. Outre le financement des activités de vérification du respect de ces règles, ce fonds est dédié à l'amélioration de la qualité du sirop.

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Dommages liquidés - pénalités	259 714	479 615
Subventions provenant du gouvernement fédéral	379 854	44 684
Revenus de certification	3 006	—
	<b>642 574</b>	<b>524 299</b>
<b>Charges</b>		
Comité et frais de certification	10 947	—
Conseillers techniques	175 292	145 143
Consultants informatiques	9 203	—
Formation qualité	5 924	18 571
Déplacement et représentation	23 112	16 427
Télécommunications	2 409	2 005
Développement de projets	532 268	72 527
Frais d'inspection	13 086	14 530
Créances douteuses et irrécouvrables (créances recouvrées)	6 242	(14 944)
Frais légaux et enquêtes	413 973	475 780
	<b>1 192 456</b>	<b>730 039</b>
Insuffisance des produits sur les charges	(549 882)	(205 740)
Solde de fonds au début	1 732 880	1 938 620
Solde de fonds à la fin	1 182 998	1 732 880